COMPTE-RENDU
Groupe de Travail / CTSD
Carte scolaire
22/23 février 2017

Groupe de travail

L'administration nous a fourni le projet de carte scolaire pour la rentrée 2017 plusieurs jours avant le groupe de travail. **Lors du groupe de travail les élus du SNE34 ont présenté les effectifs des nombreuses écoles qui nous ont fait confiance.** Nous avons pu aborder plusieurs cas litigieux.

Nous avons pu également échanger sur d'autres sujets : **l'ASH, les décharges de direction, la création de nouvelles circonscriptions, les dispositifs particuliers...** Aucune décision n'a été prise lors de ce groupe de travail.

CTSD

Le DASEN, en préambule, nous rappelle sa philosophie de travail. Il nous dit avoir besoin de temps pour prendre des décisions. Il nous précise également que rien n'est figé jusqu'au CDEN.

Décisions du DASEN sur les points abordés en groupe de travail :

– **Mesures ASH**

Une création d'Ulis Ecole en centre Hérault était demandée.

Réponse du DASEN : Non, pas de création d'Ulis école car priorité à la création d'Ulis Collège (+8). L'administration explique que cela libérera des places en Ulis école.

Avis du SNE34 : La logique est imparable mais tout cela reste insuffisant. Il faut créer des Ulis Collège ET des Ulis école.

– **Fusion d'écoles à Ganges**

Une fusion d'écoles est prévue alors qu'il n'y a pas eu de consultation des deux conseils d'écoles comme cela est l'usage.

Réponse du DASEN : le DASEN explique que la fusion d'une école est de sa responsabilité. Il ne pense avoir besoin que de l'accord de la municipalité. Il veut bien consulter les conseils d'écoles mais précise que ce sera purement informatif et qu'il ne se sentira pas lié par leur avis.

Avis du SNE34 : Le DASEN fait fi de l'usage qui veut que les deux conseils d'écoles soient d'accord pour la fusion. Cet accord nous semble pourtant primordial pour que la fusion se passe bien sur le terrain.

– **Décharges de direction**

Le DASEN veut revenir sur toutes les décharges de direction « exceptionnelles » pour s'en tenir principalement aux taux de décharges nationaux. Il convient tout de même que pour certaines écoles il faudra accorder des décharges exceptionnelles en lien avec les IEN. Il précise que ces décharges exceptionnelles, non décidées lors du CTSD, ne seront valables qu'une année et qu'il faudra les réévaluer chaque année.

Avis du SNE34 : Nous convenons tout à fait que les décharges exceptionnelles doivent être réévaluées chaque année. Notre point de désaccord se situe sur les décharges de direction des écoles avec ULIS. L'Hérault était à l'avant-garde en comptant une Ulis pour 2 classes, affirmant le surplus de travail pour la direction qu'entraîne une Ulis dans l'école. Nous dénonçons ce retour en arrière.

– **Mesures d'ouvertures et fermetures**

Le DASEN revient sur 3 fermetures envisagées et acte 3 nouvelles ouvertures.

Avis du SNE34 : Le groupe de travail n'a donc pas été vain. Il reste néanmoins des écoles avec une forte moyenne d'élèves par classe (+ de 28). Le DASEN nous explique que rien n'est figé jusqu'au CDEN du 3/3/2017. Plusieurs écoles nous ont fait part d'une évolution de leurs effectifs. Nous avons donc alerté l'administration sur des cas encore très litigieux.

– **Création de deux circonscriptions**

L'administration a décidé de créer 2 nouvelles circonscriptions : Béziers centre et Montpellier centre.

Avis du SNE34 : Ces deux nouvelles circonscriptions étaient plus que nécessaires compte tenu du nombre d'enseignants dans les circonscriptions de l'Hérault en général et notamment dans celles de Béziers ville et de Montpellier. Cela va permettre aux inspecteurs d'améliorer le suivi des collègues.

– **Plus de Maîtres que de Classes**

5 postes de PMC sont créés.

7 postes de PMC « école du socle » sont également créés. Ces collègues seront chargés du lien école-collège. Ils seront implantés en écoles élémentaires situées dans des réseaux de collèges à indice de difficulté élevé. Les écoles ne sont pas encore choisies mais elles seront situées dans les réseaux suivants :

René Cassin, Agde
Victor Hugo, Sète
La Dullague, Béziers
Lucie Aubrac, Béziers
Fontcarrade, Montpellier
Aiguerelles, Montpellier

– **Scolarisation des moins de trois ans**

5 postes sont créés pour la scolarisation des moins de 3 ans.

Le vote du SNE34 sur la carte scolaire (comme de l'ensemble des organisations syndicales) : CONTRE

Il y a encore plusieurs cas litigieux à traiter. Malgré une dotation positive les effectifs moyens de certaines écoles restent très élevés. Par ailleurs nous ne pouvons pas valider les choix du DASEN concernant les décharges de direction et ses positions sur l'ASH.

Un CTSD de repli sera donc réuni le 03/03/2017. N'hésitez pas à nous contacter pour toute remarque.

Pour le SNE-FGAF
Matthieu Verdier
Dominique Rouah

sne! 34 ENSEIGNER C'EST S'ENGAGER.